ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES PYRENEES ATLANTIQUES

Association loi 1901
Siège social : Espace Ernest Gabard
31 rue Honoré Baradat
64000 PAU

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS
DES PYRENEES ATLANTIQUES
Association loi 1901
Siège social : Espace Ernest Gabard
31 rue Honoré Baradat
64000 PAU

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES PYRENEES ATLANTIQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 12 avril 2023

audit france
Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau
Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					***FONDS PROPRES***		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	120 299	13 791
Terrains				4 834	Résultat de l'exercice	160 816	106 508
Constructions	117 837	54 187	63 650	7 627			
Matériels d'activités	52 722	50 096	2 626	1 184	Subventions d'investissement	11 941	46 006
Autres immobilisations corporelles	66 324	56 006	10 318	8 943	Total	**293 055**	**166 304**
Immobilisations en cours					***FONDS DEDIES & PROVISIONS***		
Prêts Francas					Fonds dédiés	14 506	20 000
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	88 649	81 717
Total	**236 882**	**160 289**	**76 593**	**22 588**	Total	**103 155**	**101 717**
ACTIF CIRCULANT					***DETTES***		
Stocks					Emprunts Francas		
					Autres emprunts et dettes assimilées		2 025
Usagers - clients	43 891	3 110	40 781	50 022	Fournisseurs	7 666	21 420
Comptes courants Francas	8 244		8 244	13 924	Dettes fiscales et sociales	45 996	41 700
Autres créances	42 127		42 127	20 538	Comptes courants Francas	1 423	80
Trésorerie	317 741		317 741	258 153	Autres dettes	30 275	4 631
Charges constatées d'avance	540		540	45	Produits constatés d'avance	4 457	27 391
Total	**412 542**	**3 110**	**409 432**	**342 681**	Total	**89 816**	**97 247**
Total	**649 424**	**163 399**	**486 025**	**365 269**	**Total**	**486 025**	**365 269**

COMPTE DE RESULTAT	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	27 288	23 841
Ventes de marchandises		20
Prestations de service	224 271	265 306
Subventions d'exploitation	187 842	158 711
Dons et Mécénat	5 831	
Contributions financières	21 375	21 121
Autres produits	27	31
Reprises sur dépréciations et provisions	7 745	5 048
Utilisations des fonds dédiés	20 000	6 236
Quote-part subvention invest. virée au résultat	5 778	6 913
Total	**500 157**	**487 227**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		311
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	154 698	169 410
Aides financières		
Impôts et taxes	4 024	5 742
Salaires	236 736	213 696
Charges sociales	73 936	59 550
Autres charges	13 733	6 329
Dotations aux amortissements	9 254	15 282
Dotations aux dépréciations et provisions	11 216	7 088
Reports en fonds dédiés	14 506	20 000
Total	**518 104**	**497 409**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	**-17 947**	**-10 182**
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	1 632	371
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	**1 632**	**371**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	**1 632**	**371**
RESULTAT COURANT (I + II)	**-16 315**	**-9 811**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	3 665	25 994
sur opérations en capital	188 283	133 427
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	**191 948**	**159 421**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	2 654	4 515
sur opération en capital	12 164	37 489
Dotations aux dépréciations et provisions		1 099
Total	**14 817**	**43 103**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	**177 130**	**116 318**
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	**160 816**	**106 508**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	40 320	49 464
Bénévolat	38 060	27 729
Total	78 380	77 193
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	40 320	49 464
Personnel bénévole	38 060	27 729
Total	78 380	77 193

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2022** qui dégage un excèdent de 160 815.61 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'association des Francas (Francs et Franches Camarades) associe les personnes physiques et les personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants (tels que définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Vente Auterrive – (hébergement et gites – 187 188 €)
Location de deux box de stockage - 450 euros/mois soit 4 500 euros sur 10 mois
Achat d'un local à Orthez (58120 euros)
Lancement de Ludotruck sur le Béarn des Gaves et des soutiens financiers nouveaux et importants (Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la MSA) et le recrutement d'un animateur à temps complet.
Installation de la ludothèque au Hameau Bellevue des PEP 64 à Salies de Béarn et l'inauguration en avril 2022
Arrêt de la gestion du CLAE de Serres-Morlaas le 7 juillet 2022 (perte de produits estimés à 54 595 € et charges diminuées de 31 413 €)
Prime de licenciement et prime exceptionnelle pour un montant de 4987 euros
7 nouveaux adhérents collectifs par rapport à 2021

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains	4 833,89		4 833,89	
Constructions et agencements	283 741,43	64 070,84	229 975,71	117 836,56
Matériel d'activités	51 408,20	2 838,00	1 524,49	52 721,71
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport	32 964,80			32 964,80
Matériel informatique	8 218,45	6 206,41		14 424,86
Mobilier de bureau	19 947,11	2 308,36	3 321,61	18 933,86
Immobilisations en cours				
Total	**401 113,88**	**75 423,61**	**239 655,70**	**236 881,79**

b) Acquisitions et désinvestissements

	ACQUISISTIONS	DIMINUTIONS
BATIMENT ORTHEZ	64 070,84	
BEC ET BROC- JEU LUDOTEQUE	2 005,00	
LE MOMENT LIBRAIRIE- JEUX LUDOTEQUE	833,00	
THOMANN -MAT INFO- SUB CAF	1 090,00	
ONEDIRECT- MAT INFO- LOGITECH CAM	455,69	
AKPC- 4 PORTABLES	1 490,00	
3DCONCEPT-MOBIILIER ERGONOME	2 391,32	
hoptoy - CABANES -IMMO - SUB CAF	779,40	
MANUTAN- MOBILIER LUDOTRCUK	2 308,06	
TERRAIN AUT		4 833,89
BATIMENTS AUTERIVE		858,79
INSTALLATION GENERALES AUT		229 116,92
MATERIEL EDUCATIFS AUTERIVE		1 524,49
MOBILIER AUTERIVE		3 321,61
	75 423,31	**239 655,70**

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%	276 114,74	718,22	222 645,95	54 187,01
Matériel d'activités	33% à 20%	50 224,40	1 395,77	1 524,49	50 095,68
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%	25 320,89	4 594,00		29 914,89
Matériel informatique	33%	7 073,65	1 622,41		8 696,06
Mobilier de bureau	20%	19 792,63	923,93	3 321,61	17 394,95
	Total	**378 526,31**	**9 254,33**	**227 492,05**	**160 288,59**

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Néant

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	39 913.27		38 913.27
Usagers douteux	4 728.00	3 110.00	1 618.00
Usagers non encore facturés			
Total	**43 641.27**	**3 110.00**	**40 531.27**

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
1068	UR GRAND EST	13.00
1200	UR aquitaine	8 230.56
		8 243.56

6. Autres créances

Autres comptes débiteurs	840.82
Subvention à recevoir	41 286.00
	41 911.50

7. Trésorerie

CAISSE EPARGNE	6 867.89
BANQUE POPULAIRE	2 500.00
LIVRET CAISSE EPARGNE	77 385.16
LIVRET ASSOCIATIF CE	230 739.83
CNP ASSURANCES	90.25
CAISSE SIEGE	114.01
CAISSE SALIES LUDOTHEQUE	43.50
	317 740.67

8. Charges constatées d'avance

Divers	**539.89**

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Siege	31 213.32	20 à 33%	17 718.35	5 777.72	11 940,63
Total	**31 213.32**		**17 718.35**	**5 777.72**	**11 940.63**

3. Fonds dédiés

	Début	Reports	Utilisations	Fin
SUB DRAJES - PLAN MERCREDI 2021	20 000,00		20 000,00	
SUB DRAJES - CONTINUITE EDUCATIVE		6 356,00		6 356,00
SUB REGION - AIDE AU REBOND		8 000,00		8 000,00
SUB CAF - HANDICAP - AIDE BAFA		150,00		150,00
Total	**20 000,00**	**14 506,00**	**20 000,00**	**14 506,00**

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	81 716,88	9 782,99	2 851,10	88 648,77
Provisions pour charges	**81 716,88**	**9 782,99**	**2 851,10**	**88 648,77**
Immobilisations financieres Usagers Autres tiers	6 570,68	1 433,00	4 893,68	3 110,00
Dépréciations	**6 570,68**	**1 433,00**	**4 893,68**	**3 110,00**
Total	**88 287,56**	**11 215,99**	**7 744,78**	**91 758,77**

Dotations / reprises d'exploitation	11 215,99	7 744,78
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
Total	**11 215,99**	**7 744,78**

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet	
(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	7 744,78
Total	**7 744,78**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	2 697,03
Fournisseurs, factures non parvenues	4 968.48
	7 665,51

7. Dettes fiscales et sociales

Note de frais	84.72
Congés Payés	15 678.32
Heures supplémentaires à récupérer	9 602.09
URSSAF/POLE EMPLOI	6 264.34
MGEN Filia	176,65
B2V Siege	2 271.69
IJ à recevoir	40,23
Charges sur Congés Payés	7 932.18
PAS	285.00
UNIFORMATION	3 661,00
	45 996,12

8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	FEDERATION NATIONALE	1 172.55
0031	UR OCCITANIE	250.00

Total	**1 422.55**

9. Autres dettes

Charges à payer	28 479.61
Usagers créditeurs	1 795.00
	30 274.61

10. Produits constatés d'avance

Sub Conseil Départemental 64 - CLAS 2022/2023	**4 456.80**

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre d'Heures Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de vacances/Base à Saint Jean	1195	1 120
CLAE Serre Morlaas	*6900*	*10 368*
CLE d'Arros de Nay	1907	1 429
Sous Total	**10002**	**12 917**
Réalisé par les organisations affiliées	75320	75 552
Total	**78422**	**78 101**

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Formation Habilitée	39 055.87	56 184.00
Animations Départementales	6 189.18	15 106.50
Conv. Coop. Francas NA (BPJEPS, Form.Cont…)	19 522.64	30 665.68
Conseil, études, MAD personnels	1 175.00	3 025.00
Prestations Ludothèque-ludotruck Salies	16 323.07	16 722.70
Prestations Base Mer Ciboure/séjours St Jean	65 467.27	60 183.00
Prestations CLAE Serres Morlaas	24 150.00	48 320.00
Prestations CLSH d'Arros de Nay	43 972.20	31 676.26
Autres produits (remboursements divers)	8 414.73	3 288.64
Total Prestations	**224 270.96**	**265 306.08**

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministère de la jeunesse et Sport	29 864.45	44 516.00
FONJEP	21 321.00	21 321.00
DRJSCS		5 000.00
Ministère de la culture		6 000.00
Conseil Départemental	33 228.00	40 228.00
Communes d'Auterrive, Pau, Salies		1 500.00
Aides à l'emploi (ASP - service civique)	12 503.33	7 930.01
SUBVENTION REGION SUR PROJET	31 000.00	
CAF / MSA	43 125.66	31 726.00
AUTRES SUBVENTIONS	16 800.00	490.00
Total	**187 842.44**	**158 711.01**

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contribution financière UR NA	21 374.90	21 120.80
Total	**21 374.90**	**21 120.80**

4. Aides financières

Néant

5. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieurs	3 664,60
Produits cession éléments d'actif	188 283.00
	191 947,60

6. Charges exceptionnelles

Charges sur opérations de gestions	2 406,00
Charges sur exercices antérieurs	247.70
Valeur s/cession éléments actifs	12 163,65

14 817.35

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	**E.T.P.** (2)	**Effectif** (1)	**E.T.P.** (2)
Cadres	1	1	1	1
Employés	9	5.58	11	6.05
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, …)	0	0	0	0
Total	**10**	**6.58**	**12**	**7.05**

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	**Nb de journées**	**Nb de personnes**	**Nb de journées**
Contrat CEE	10	164	9	179

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Mise à disposition de locaux (estimation à partir des budgets CAF et communes)	**Serres-Morlaas**	**Arros-Nay**
Locaux + électricité-eau gaz	**5 500**	**3 500**

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Élus gérant l'association	**nombre de personnes**	**nombre de jour**	**Montant 100€/jour**
Comité Directeur	9	7	
Bureau	5	4	
AG AD	20	2	
Entretien Professionnel et recrutement	2	4	
Suivi des personnels, Comptables, RDV président, trésorier	2	12	
Commission Auterive, ludotruck, economie, Personnel	4	5	
Animation, festival	2	4	
Séminaire et commission stratégie départementale	6	2	
Instances régionales et nationales	2	13	
Rendez-vous institutionnels (DDCS, CD64, SDSF, DASEN...)	1	8	
sous-total	**53**	**61**	**15 300 €**
Bénévoles et la formation			
Encadrement du BAFA	12	6	
Jury CQP, BP	6	5	
sous-total	**18**	**11**	**14 280 €**
Bénévoles des centres			
Collectif laïque, représentation aux AG associatives	2	9	
Week end animateurs/formateurs	8	2	
Atelier d'échanges de pratiques, ADA, AEP	6	10	
sous-total	**16**	**21**	**8 480 €**
PMA (mise à disposition de personnels)			
CLAE de Serres Morlaas (agents de services)	3	92	
CL d'Arros-Nay (janv à dec) animatrice	1	66	
sous-total	**4**	**158**	**31 320 €**
TOTAL	**91**	**251**	**69 380 €**